

Le revenu des orthoptistes salarié(e)s des cabinets d'ophtalmologie en 2023

Introduction :

En 2013, 2015 et 2017, via le Groupe 2Yeux, premier forum de discussion professionnel des orthoptistes français (plus de 6500 membres...), il a été conduit des études sur le revenu des orthoptistes salariés des cabinets d'ophtalmologie.

8 ans après la dernière étude, il était grand temps d'actualiser ces données tant le marché de l'emploi a évolué et tant les offres dans ce domaine sont nombreuses.

L'étude sur le salaire des orthoptistes employé(e)s de cabinets d'ophtalmologie a été élaborée grâce à 329 réponses. 8,3% des orthoptistes ayant répondu à cette étude avaient répondu à l'étude de 2013, 11,8% à celle de 2015 et 17,9% à celle de 2017.

L'étude comprend 89,66% d'orthoptistes de sexe féminin, 9,72% d'orthoptistes de sexe masculin alors 0,62% ne se reconnaît dans aucune de ces deux catégories.

Les 12 régions métropolitaines et 5 régions d'outremer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte) sont représentées,

Les premières analyses statistiques montrent que ces résultats sont statistiquement significatifs et représentent donc une photographie fidèle du paysage orthoptique salarié en France au moment de sa réalisation.

Secteur d'activité :

- 52,4% des orthoptistes ayant participé à cette étude sont employés dans un cabinet de groupe avec plusieurs ophtalmologistes (ex : Centre Point Vision, Cabinet Ophtalliance, MCO Montpellier, etc...)
- 28,8% des orthoptistes ayant participé à cette étude sont employés dans un cabinet d'ophtalmologie avec un seul médecin ophtalmologiste
- 17,2% des orthoptistes ayant participé à cette étude sont employés dans un centre de santé (ex : Ophtalmologie Express, Ophtalya, Ophtalys, Acces Vision, COSEM, etc...)
- 1,6% des orthoptistes ayant participé à cette étude sont employés dans un centre de chirurgie réfractive

Le taux horaire moyen de rémunération :

Le taux horaire moyen global est de **21,91€ brut** (17€ en 2017). Pour un contrat de 35h /semaine, le salaire moyen serait de 3066€ brut (2380€ brut en 2017).

Le taux horaire varie entre 13 et 42€ brut (de 9.88€ à 26.5 € brut en 2017)

Le taux horaire brut moyen des orthoptistes femmes est de 21,79€ (17€ en 2017) et celui des hommes orthoptistes est de 22,94€ (17,38€ en 2017).

Taux horaire par région (en brut) :

Région	Taux horaire brut 2023	Taux horaire brut 2017	Taux horaire brut 2015
Auvergne - Rhône Alpes	20,55€	16,48€	16,55€
Bourgogne - Franche Comté	17,68€	15,88€	14,59€
Bretagne	20,87€	17,63€	17,81€
Centre Val de Loire	25,05€	15,65€	13,91€
Corse	19,05€	ND	ND
Grand Est	19,97€	16,97€	15,55€
Guadeloupe	20,05€	ND	ND
Guyane	26,35€	ND	ND
Haut de France	20,25€	17,32€	16,83€
Ile de France	29,00€	20,96€	21,57€
Martinique	23,07€	25,00€	ND
Mayotte	28,00€	ND	ND
Normandie	22,17€	17,20€	23,54€
Nouvelle Aquitaine	20,25€	15,5€	15,54€
Occitanie	21,18€	15,43€	15,18€
Pays de la Loire	19,92€	16,54€	15,74€
Provence Alpes Côte d'Azur	23,09€	16,39€	16,32€
Réunion	16,26€	16,92€	16,87€

La moyenne nationale du taux horaire brut est de 21,91€

Taux horaire par type d'employeur et/ou de son secteur conventionné (en brut) :

Il existe des différences significatives de taux horaire appliqué en fonction du type d'employeur ou de son secteur de conventionnement :

- Dans un cabinet de groupe avec plusieurs ophtalmologistes (ex : Centre Point Vision, Cabinet Ophtalliance, MCO Montpellier, etc...), le taux horaire brut moyen est de 20,55€ (15,05 à 35,71€)
- Dans un cabinet d'ophtalmologie avec un seul médecin ophtalmologiste, le taux horaire brut moyen est de 21,48€ (de 13 à 42€)
- Dans un centre de santé (ex : Ophtalmologie Express, Ophtalya, Ophtalys, Acces Vision, COSEM, etc...), le taux horaire brut moyen est de 26,58€ (de 15,64 à 41€)
- Dans un centre de chirurgie réfractive, le taux horaire brut moyen est de 23,31€ (de 20 à 25€)
- Chez les ophtalmologistes exerçant en secteur 1 (28%), le taux horaire moyen brut est de 25,09€ (de 13 à 42€)
- Chez les ophtalmologistes exerçant en secteur 2 (72%), le taux horaire moyen brut est de 20,69€ (de 15,38 à 38€)

D'autres données ont été collectées sur, par exemple, le temps de travail, le type d'activité pratiquée, la mise en place des protocoles de coopération, etc...

Ces données seront publiées ultérieurement.

*
* *